

cupe des fleurs même de son jardin. A plus forte raison s'occupe-t-Elle de vous."

Voilà en substance le discours de Son Excellence. Mais il faut l'avoir entendu pour avoir une idée de la délicatesse, de la bonté, de la piété, en un mot, du charme que Monseigneur Merry del Val mit dans cette petite allocution.

Etaient présents : Messeigneurs Hamel, Marquis, Têtu, Gagnon, Messieurs les abbés O. Audet, R. Casgrain, Tampieri, H. Gignac, Marchand, Maguire, Tasche-reau, P.-B. Garneau, J. Gignac, A. Caron.

La réponse de Son Excellence fut suivie d'un joli chant composé expressément en l'honneur de Mgr del Val.

M. Gustave Gagnon, professeur, avait été chargé de la partie musicale. Comme toujours, l'éminent artiste québécois fit honneur à ses compatriotes.

Il nous a été donné de voir et d'entendre Mgr le délégué. Son Excellence conseille partout la modération dans les conversations et les journaux. Que tout catholique sincère se fasse donc un devoir d'aider le représentant du Pape par son obéissance et sa conduite respectueuse à l'égard des autorités religieuses.

C.-J. M.

L'instituteur et la politique

Depuis sa fondation, l'*Enseignement primaire* s'est toujours fait un devoir de ne prendre aucune part aux luttes politiques.

Nous nous sommes imposé une règle impérieuse de ne jamais favoriser un parti plus que l'autre, comprenant parfaitement que l'instituteur, qui est l'employé de tout le monde, doit se tenir entièrement en dehors de tous les assauts que se livrent les politiciens. Nous conseillons à nos lecteurs de suivre cette ligne

de conduite, s'ils ne veulent pas se créer des ennuis et des déboires de toutes sortes.

L'Eglise, la Famille et la Société qui nous confient des enfants à instruire ne nous demandent pas de former des sujets rouges ou bleus, mais exigent de nous de préparer des citoyens religieux, intelligents, honnêtes et animés du désir de faire le bien.

L'instituteur prudent doit se tenir sur la plus grande réserve et ne laisser connaître à personne ses tendances politiques. Il lui est bien permis, cependant, d'avoir ses convictions, de voter pour le candidat de son choix ; mais qu'il n'emploie pas le prestige dont il peut jouir pour influencer aucun électeur pour ou contre un parti. Qu'il n'oublie pas que ses commettants ont droit à sa parfaite neutralité. Si, oubliant son devoir, il se jetait ouvertement dans la lutte, et travaillait à faire prévaloir ses idées politiques, le parti qu'il aurait servi était défait, il se trouverait en présence de nombreux ennemis qui ne manqueraient pas de lui créer une foule de misères dont il n'aurait pas à se plaindre, puisqu'il s'y serait volontairement exposé. Non, chers lecteurs, ne soyez pas des partisans politiques. Laissez les hommes du métier accomplir leur œuvre ! jugez leurs actes, mais ne les critiquez pas ouvertement. Votez selon vos convictions sans en dire un mot à personne.

Chers instituteurs, vous êtes des hommes instruits et sages ; vous pouvez donc juger les choses à leur juste valeur. Mettez-vous au-dessus des réclamations des journaux intéressés à faire prévaloir la cause qu'ils défendent, et sachez accomplir votre devoir de citoyen avec patriotisme et sagesse.

J.-B. CLOUTIER,